AVIS

AVIS AUX ANCIENNES EMPLOYÉES ET ANCIENS EMPLOYÉS DE LA VILLE DE RIMOUSKI

Dans le cadre de l'évaluation du maintien de l'équité salariale pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2015, nous souhaitons joindre les personnes ayant travaillé à la Ville de Rimouski durant cette période.

L'objectif premier de cet avis est de recueillir les coordonnées des personnes concernées afin de leur transmettre l'affichage des résultats de l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

Dans un second temps, selon l'emploi occupé, vous pourriez avoir droit à un ajustement salarial découlant des résultats de l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

Si tel est le cas, nous vous demanderons de nous fournir les renseignements nécessaires afin de procéder au versement de l'ajustement salarial auquel vous auriez droit.

Si cette situation vous concerne, nous vous invitons à communiquer avec nous avant le 1 décembre 2026.

Coordonnées : maintien.equite@ville.rimouski.qc.ca ou 418 724-3120